

# Bulletin Officiel d'Engagement pour Épreuve sur route



Nom de l'épreuve Tour de l'Abitibi 2020 - Challenge Sprint Abitibi

Date début (j/m/a) 2023/07/10 Date fin (j/m/a) 2023/07/10

Nombre de coureurs par équipe 1 Classe Hommes Juniors

Entité organisatrice (nom + adresse) Le Tour cycliste de l'Abitibi inc.

1122, 8e rue - Suite 201, Val-d'Or (Québec), J9P 3N6

Fédération nationale autorisant l'épreuve Cyclisme Canada

Nom de l'équipe \_\_\_\_\_

Représentant de l'équipe (nom + adresse) \_\_\_\_\_

## L'équipe déclare engager les coureurs suivants:

Titulaires	
Nom et prénom	Code UCI
1.	

Remplaçant	
Nom et prénom	Code UCI
1.	
2.	
Nom et prénom du/des directeur(s) sportif(s) sur l'épreuve:	
1.	

Monnaie et montant

Conformément aux articles 1.2.049 et 2.2.009 du règlement UCI,  
**L'organisateur verse à l'équipe une indemnité de participation de:** \_\_\_\_\_

**L'équipe déclare connaître les sanctions prévues par le règlement UCI en cas de forfait et elle s'engage à payer à l'organisateur les montants prévus à titre de dommage et intérêt par l'article 1.2.053 du règlement.**

Le présent bulletin doit être renvoyé à l'organisateur, en 4 exemplaires dûment remplis et signés, dans les délais prévus à l'article 1.2.049 du règlement UCI.

\_\_\_\_\_  
Date et lieu

\_\_\_\_\_  
Date et lieu

\_\_\_\_\_  
Signature de l'organisateur

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable de l'équipe